Techniseal®
Protège et embellit

SCELLANT HYDROFUGE pour BRIQUE ET BÉTON

ASPECT NATUREL - FINI MAT - BASE D'EAU

(241-383/3,78 L)
(241-386/18,93 L)

MISE À JOUR

25 mars, 2015
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Pourtours de piscine, les murets, murs de brique et surfaces de béton

PROPRIÉTÉS

- Preserves the natural look of concrete
- Prevents crumbling and spalling
- Ideal for brick, concrete or stone facades
- Base d'eau

DESCRIPTION

Composé de siloxanes, le Scellant hydrofuge WR7 est spécialement conçu pour la protection des surfaces verticales de maçonnerie et des joints de mortier. Il prévient la détérioration causée par les produits chimiques tels que les sels de déglaçage, et offre une résistance contre les acides et les alcalis. Ses agents actifs forment une barrière invisible qui freine la pénétration des contaminants, facilitant l'entretien des façades et autres surfaces verticales. Il aide à prévenir l'adhérence de la poussière à la surface, ainsi que les taches noires causées par la pollution atmosphérique. À base d'eau, le Scellant WR7 ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur du béton frais ou des nouveaux joints de mortier (attendre 28 jours). Ne pas appliquer sur le marbre, le travertin, l'ardoise ou la pierre calcaire. • Application sur surface horizontale : Visitez techniseal.com pour plus d'information. • Appliquer seulement sur un matériau nu* ou déjà traité avec ce produit. • Attendre que la surface ne soit plus hydrofuge avant de renouveler la protection (minimum 5 ans). • TOUJOURS FAIRE UN ESSAI sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m^2 (4 pi^2) afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).

*TEST D'ABSORPTION : Verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau est absorbée, passer au point suivant. Si l'eau perle, ne pas appliquer ce produit.

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL) :

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées.
2. Enlever les taches à l'aide des produits Techniseal® appropriés.
3. Nettoyer la surface entière à l'aide du Shampoing pour pavés, dalles et murets de Techniseal®, en suivant le mode d'emploi du produit.

APPLICATION :

Conditions d'application :

- La surface doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 10 °C et 30 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Désactiver le système d'arrosage automatique.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Rouleau de mousse pour surfaces rugueuses 19 mm
- Pulvérisateur sans air à basse pression (< 50 psi) ou à pompe manuelle (facultatif)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application. Le produit est d'apparence laiteuse et deviendra transparent une fois sec. Éviter l'atomisation du produit.

Procéder de haut en bas. À l'aide du pulvérisateur ou du rouleau, saturer la surface d'une seule couche de scellant jusqu'à refus. La surface sera saturée lorsque le produit ruissellera de 15 à 20 cmsous le point d'application.

Point de séchage : Le scellant sera sec au toucher dans un délai de +/- 1 heure. L'effet hydrofuge sera perceptible environ 30 jours après l'application. La surface parraîtra plus foncée durant cette période mais deviendra complètement invisible une fois cette période de cure terminée.

Entreposage : Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.

MISES EN GARDE

Tout nouveau produit de béton peut générer de l'efflorescence en surface (sels blanchâtres). Ce protecteur n'emprisonnera pas l'efflorescence; celle-ci disparaîtra d'elle-même après une exposition prolongée aux intempéries. Ne pas appliquer au pulvérisateur par vents forts. • Ne pas appliquer ce produit sur une surface tachetée ou voilée. Dans certains cas, le traitement peut foncer la couleur du matériau.

NETTOYAGE ET ÉLIMINATION

Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

POUVOIR COUVRANT

3,78 L couvrent jusqu'à 14 m^2 (150 pi^2) / 18,93 L couvrent jusqu'à 70 m^2 (750 pi^2)

EMPAQUETAGE

Code de produit	Formats	Unités par boîte	Unités par palette
243-383	3,78 L	4	180
243-386	19,93 L	—	48
243-388	208,20 L	—	—

AVERTISSEMENT

Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion,** appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. **En cas de contact avec les yeux,** rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. **En cas de contact avec la peau,** bien rincer avec de l'eau.

TRANSPORT

Terre et mer
NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

N'ayant aucun contrôle sur l'utilisation des produits, Techniseal® ne peut garantir le résultat final. En vertu de la présente garantie, l'acheteur est responsable du remplacement de tout produit défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. L'utilisateur devra déterminer préalablement si le produit convient à l'utilisation prévue, et lui seul assumera tous les risques et responsabilités à cet égard. L'utilisateur doit effectuer un essai sur une petite zone peu apparente (environ 0,4 m^2 – 4 pi^2), selon les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2). Cette garantie limitée exclut toute responsabilité liée aux dommages consécutifs, indirects, fortuits ou spéciaux. À l'exception de la garantie limitée évoquée ci-dessus, le fabricant décline expressément et exclut toute autre garantie expresse, toute garantie implicite de valeur marchande des biens, et la garantie implicite d'adéquation des produits à un usage particulier.